



SECTION SPORTIVE ÉQUITATION
Collège du Moulin
Grande-synthe

Points clés :

- **Deux heures d'équitation par semaine** incluses dans l'emploi du temps de votre enfant. **De 16 heures à 18 heures. Son jour de pratique dépend de son niveau**, nous avons 3 créneaux pour correspondre aux besoins de chaque élève.
 - Du matériel peut être mis à disposition. Toutefois, pour des raisons d'hygiène, j'invite les familles à acheter le minimum nécessaire (bombe, bottes et legging/ pantalon proche du corps).
- **L'équitation devient pour votre enfant une discipline à part entière** avec des évaluations, une moyenne ainsi qu'une appréciation sur le bulletin. Cela implique **des obligations** comme l'assiduité et l'investissement ou encore **respecter l'engagement d'un an en cas de souhait d'arrêt de section.**

- La section finance une licence fédérale d'équitation pour chaque enfant membre. Notre objectif est de favoriser le lien avec le club support : « les poneys du pré vert » à Grande-Synthe.
- Enfin, je précise **que la section reste sélective**. Il m'est impossible de prendre tous les enfants pour des raisons de sécurité évidentes. La sélection s'effectue lors des tests et se base sur les critères suivants :
 - Aisance à cheval (lucidité, capacité à nous écouter, appliquer des consignes)
 - Connaissance théorique de l'activité
 - Connaissance pratique de l'activité
 - Motivation